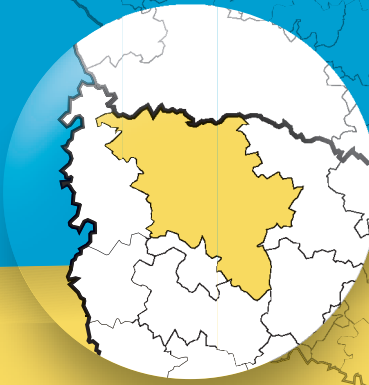


# Regard santé

## l'aire de Bresles



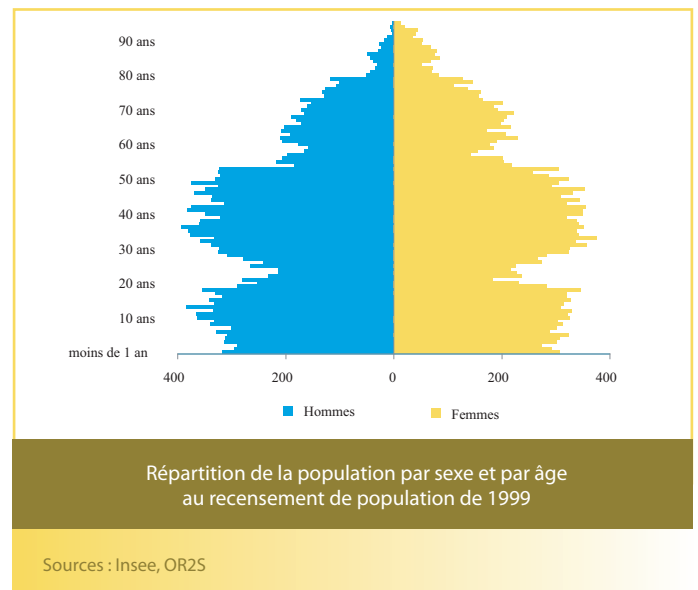
### → Présentation de l'aire

L'aire de Bresles comprend **cinq cantons** : Crèvecœur-le-Grand, Froissy, Grandvilliers, Marseille-en-Beauvaisis et Nivillers. Au recensement de 2006, on compte **48 051 habitants**, soit une densité de 60,3 habitants au km<sup>2</sup>. Cette densité est plus faible que celles constatées dans l'Oise (135,3 h/km<sup>2</sup>), en Picardie (97,6 h/km<sup>2</sup>) et en France métropolitaine (112,9 h/km<sup>2</sup>).

Les **moins de 25 ans** représentent 33,7 % de la population au recensement de 1999, soit une part proche de celles observées dans l'Oise (34,0 %), en Picardie (33,1 %) et supérieure à la France métropolitaine (30,9 %).

La proportion de **personnes âgées de 25 à 59 ans** est de 47,7 %, soit moins que dans l'Oise (49,4 %) et autant qu' en Picardie (47,8 %) et qu'en France métropolitaine (47,8 %).

La proportion d'habitants **âgés de 75 ans et plus** est proche de celle du département (5,9 % pour l'aire contre 5,5 %) mais inférieure à celles de la région (6,6 %) et de la métropole (7,7 %).



Entre 2003 et 2006, l'aire de Bresles présente un **indice conjoncturel de fécondité** (ICF) de 2,37 enfants par femme, soit plus que dans l'Oise (2,07), qu'en Picardie (2,00) et qu'en France métropolitaine (1,90).

Sur cette même période, on recense 2 457 naissances domiciliées (dont les parents résident dans l'aire), dont 15 sont le fait de **mères mineures**, soit un taux de 6,1 pour 1 000 naissances (7,6 ‰ dans l'Oise, 9,6 ‰ en Picardie et 5,7 ‰ en France métropolitaine).

Sur les 2 441 naissances domiciliées entre 2001 et 2004, aucune n'a eu lieu dans l'aire, 79,6 % d'entre elles ont eu lieu à Beauvais et 14,9 % à Amiens.

De même, sur les 2 411 décès d'habitants comptabilisés sur cette période, seul 0,8 % a eu lieu dans l'aire de Bresles, Beauvais enregistrant la majorité des décès (69,3 %).

#### SOMMAIRE

PAGE 2	Données sociales	PAGE 8	Maladies du système nerveux et affections psychiatriques
PAGE 3	Professionnels de santé	PAGE 9	Prévention
PAGE 4	Mortalité et affections de longue durée	PAGE 10	Graphiques polaires
PAGE 5	Maladies de l'appareil circulatoire	PAGE 11	Analyse et spécificité de l'aire
PAGE 6	Cancers et tumeurs	PAGE 12	Ce qu'il faut retenir...
PAGE 7	Asthme		



OR2S



# → Données sociales

## Moins de bénéficiaires de la CMU dans l'aire qu'en région et qu'au niveau national

Le **revenu moyen** net imposable des habitants de l'aire de Bresles en 2005 est de 16 088 €, ce qui est supérieur à celui des Picards (15 938 €) mais inférieur à ceux des Isariens (17 447 €) et des Français (17 165 €).

Le pourcentage de foyers **non imposables** est plus faible dans l'aire qu'en Picardie et qu'en France métropolitaine (44,3 % contre respectivement 47,8 % et 46,2 %), mais supérieur à celui de l'Oise (42,5 %).

En 2004, le taux de bénéficiaires de l'**aide ménagère** dans l'aire de Bresles est de 17,3 pour 1 000 personnes de 65 ans et plus, soit un taux inférieur à ceux de l'Oise (20,7 ‰) et de la Picardie (21,3 ‰).

En 2005, le taux de bénéficiaires de l'**allocation personnalisée d'autonomie** (APA) à domicile est de 95,5 pour 1 000 personnes de 75 ans et plus. Ce taux est plus élevé que celui de l'Oise (72,7 ‰) et inférieur à celui de la Picardie (117,7 ‰).

En 2004, on dénombre 1 721 **demandeurs d'emploi en fin de mois** (DEFM) de catégorie 1 dans l'aire de Bresles.

On observe parmi eux un pourcentage de moins de 25 ans de 27,8 % contre 23,5 % dans l'Oise et 24,8 % en Picardie.

La part des personnes de 50 ans et plus parmi les DEFM est également plus élevée qu'en Picardie (14,6 % contre 14,3 % dans l'Oise et 13,6 % en Picardie).

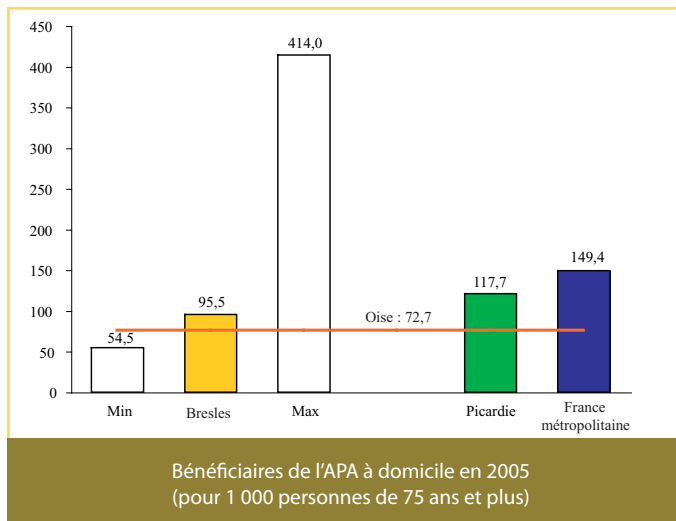
Les chômeurs de longue durée (DEFM depuis 1 an et plus) sont là encore davantage représentés dans l'aire (34,2 %) qu'aux niveaux départemental (30,6 %) et régional (33,9 %).

L'aire compte moins d'allocataires du **revenu minimum d'insertion** (RMI) (26,2 allocataires pour 1 000 habitants) que l'Oise (36,8 ‰), la Picardie (42,3 ‰) et la France métropolitaine (41,9 ‰).

On retrouve ce rapport entre l'aire et les autres entités à des niveaux plus détaillés. Ainsi, le taux d'allocataires du RMI parmi les familles monoparentales de l'aire (78,7 pour 1 000 familles monoparentales) est plus faible que ceux du département (116,9 ‰) et de la région (133,4 ‰).

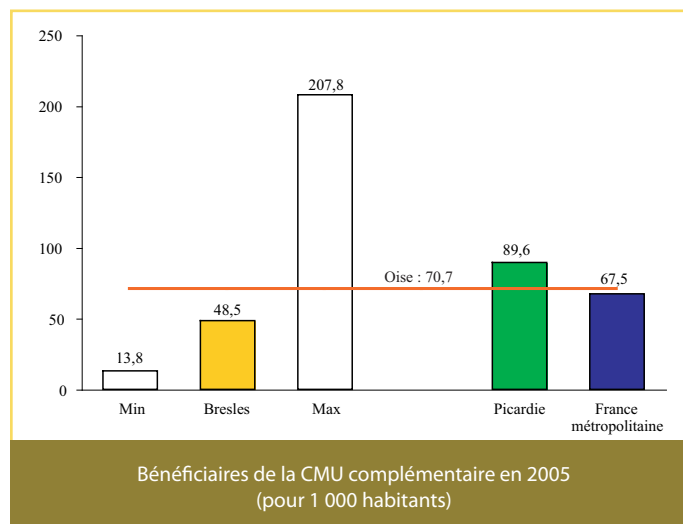
De même, le taux d'allocataires du RMI parmi les couples (7,5 pour 1 000 couples) est inférieur aux taux isarien (11,2 ‰) et picard (14,5 ‰).

Enfin, le taux de Rmistes de 25-49 ans parmi les 25 à 49 ans de l'aire est également moins élevé dans l'aire qu'aux niveaux départemental et régional avec 17,7 ‰ Rmistes de 25-49 ans en 2004 contre 26,6 ‰ dans l'Oise et 33,4 ‰ en Picardie.



Sources : Conseils généraux 02, 60 et 80, Insee, OR25

2



Sources : Cpm, MSA, RSI, Insee, OR25

En 2005, on recense 383 bénéficiaires de la **CMU de base** dans l'aire de Bresles, soit un taux de 8,3 pour 1 000 habitants. Ce taux est inférieur à ceux constatés dans l'Oise (13,6 ‰), en Picardie (16,1 ‰) et en France métropolitaine (22,1 ‰).

On compte, sur la même période, 2 230 bénéficiaires de la **CMU complémentaire**, soit un taux de 48,5 bénéficiaires pour 1 000 habitants. Ceci est plus faible que dans l'Oise (70,7 ‰), qu'en Picardie (89,6 ‰) et qu'en France métropolitaine (67,5 ‰).

# → Professionnels de santé

## Une faible densité médicale

En novembre 2006, on compte dans l'aire 35 **médecins généralistes** libéraux et mixtes, soit une densité de 7,5 médecins pour 10 000 habitants inférieure aux taux des trois entités géographiques de référence (8,6 dans l'Oise, 9,7 en Picardie et 11,2 en France métropolitaine).

Les femmes représentent 28,6 % de ces médecins, ce qui est plus important qu'en Picardie (27,6 %) mais moins que dans l'Oise (30,5 %) et qu'en France métropolitaine (29,4 %).

L'âge moyen des généralistes de l'aire est de 48,1 ans (49,6 ans dans l'Oise, 49,4 ans en Picardie et 49,8 ans en France métropolitaine). Parmi ces médecins, 10 ont 55 ans et plus, soit 28,6 % de l'effectif (plus de 31 % dans les entités géographiques de référence).

En novembre 2006, l'aire de Bresles ne compte qu'un seul **médecin spécialiste** âgé de 71 ans. La ville de Beauvais capte les installations de spécialistes et la proximité de l'aire avec cette ville permet tout de même aux habitants d'avoir un recours aux spécialistes.

En avril 2007, 10 **chirurgiens dentistes** sont installés dans l'aire de Bresles (dont la moitié de femmes), soit une densité de 2,1 chirurgiens dentistes libéraux et mixtes pour 10 000 habitants (4,0 pour l'Oise et la Picardie et 6,2 pour la France métropolitaine).

La moyenne d'âge des chirurgiens dentistes de l'aire est de 48,9 ans dans l'aire (20,0 % ont 55 ans et plus), contre 48,6 ans dans l'Oise, 48,2 ans en Picardie et 47,8 ans en France métropolitaine.

Les **auxiliaires médicaux** (infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes et orthoptistes) sont 49 dans l'aire. Cela correspond à une densité de 10,5 pour 10 000 habitants. Cette densité est inférieure à celles constatées dans l'Oise (11,8), en Picardie (13,8) et en France métropolitaine (21,9).

Les femmes représentent 75,5 % de ces effectifs (69,7 % dans l'Oise, 71,5 % en Picardie et 69,0 % en France métropolitaine).

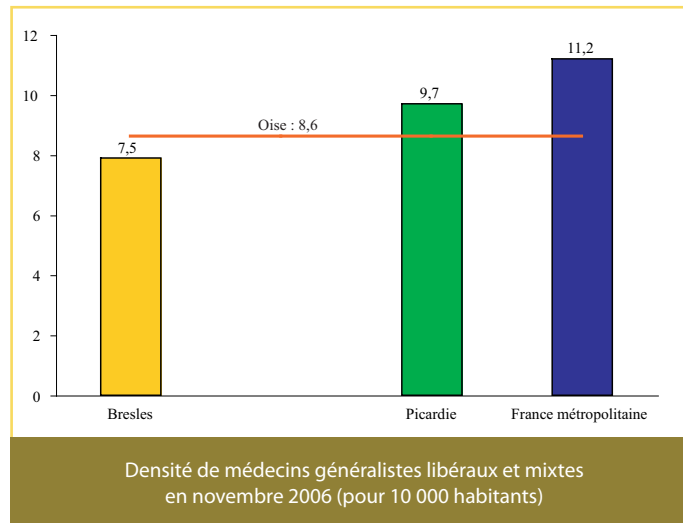
Tandis que l'âge moyen des auxiliaires médicaux est supérieur dans l'aire à ceux des entités de référence (45,2 ans contre 43,5 ans dans l'Oise, 43,3 ans en Picardie et 43,6 ans en France métropolitaine), la part des 55 ans et plus y est cependant plus faible (16,3 % contre 16,9 % dans le département, 19,1 % dans la région et 18,3 % au niveau national).

On compte 31 **infirmiers** libéraux dans l'aire de Bresles. La densité correspondante est de 6,6 infirmiers pour 10 000 habitants, situant l'aire entre l'Oise (5,5) et les valeurs observées en Picardie (7,1) et en France métropolitaine (11,2).

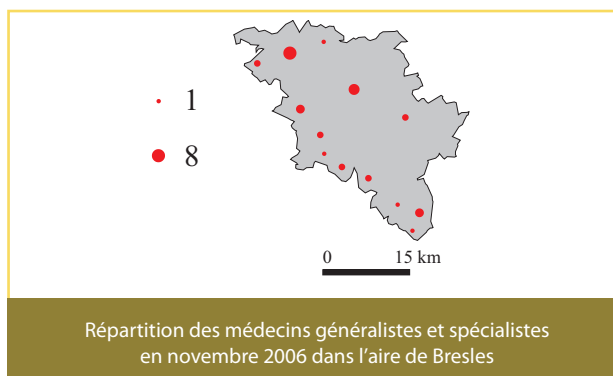
Les femmes représentent 87,1 % de cet effectif, part supérieure à celle constatée au niveau national (84,6 %) et inférieure à celles de l'Oise (87,9 %) et de la Picardie (88,5 %).

L'âge moyen des infirmiers de l'aire est de 45,5 ans (16,1 % ont 55 ans et plus), ce qui est légèrement plus élevé que dans l'Oise (44,1 ans), qu'en Picardie (44,6 ans) et qu'en France métropolitaine (44,9 ans).

Les **pharmacies** de l'aire de Bresles sont au nombre de 13, soit une densité de 2,9 pour 10 000 habitants. Cette densité est proche de celles de l'Oise (3,1) et de la Picardie (3,3).



Sources : Adeli, Insee, OR2S



Sources : Adeli, OR2S

Entre le 1<sup>er</sup> juillet 2005 et le 30 juin 2006, les habitants de l'aire de Bresles ont consulté un médecin généraliste de l'aire dans 64,1 % des cas. Beauvais a concentré sur la même période 23,2 % des consultations.

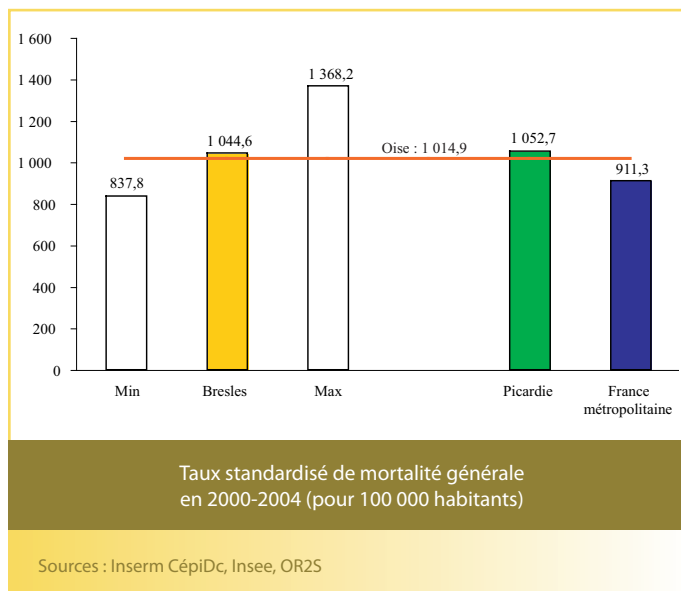
Concernant les autres professionnels de santé tels que les ophtalmologues, gynécologues et dermatologues, l'aire étant relativement dépourvue de ces spécialistes, les habitants se tournent vers Beauvais (81,0 % des consultations d'ophtalmologues, 84,2 % des visites chez un gynécologue obstétricien, 40,2 % pour les gynécologues médicaux et 92,2 % pour des dermatologues).

# → Mortalité et ALD

Des mortalités par suicide et accident de la circulation plus importantes dans l'aire

En 2000-2004, l'**espérance de vie** à la naissance dans l'aire de Bresles est de 73,8 ans pour les hommes et de 82,2 ans pour les femmes. L'espérance de vie des hommes de l'aire est inférieure à celles de l'Oise (74,8 ans) et de la Picardie (74,1 ans), tandis que celle des femmes en est au contraire supérieure (82,0 ans dans l'Oise et 81,7 ans en Picardie).

Ces indicateurs restent toutefois sous les moyennes nationales (75,9 ans pour les hommes et 83,2 ans pour les femmes).



Avec en moyenne 381 décès annuels entre 2000 et 2004, le taux de **mortalité générale** de l'aire est de 1 044,6 décès pour 100 000 habitants. Ce taux s'inscrit entre ceux de l'Oise (1 014,9) et de la Picardie (1 052,7) mais reste supérieur à celui de France métropolitaine (911,3).

Le taux de **mortalité prématurée**, concernant les décès survenant avant 65 ans, est proche de celui de la région (262,5 décès pour 100 000 habitants dans l'aire et 262,7 en Picardie) mais est supérieur à ceux de l'Oise (243,2) et de la France métropolitaine (221,5).

Les maladies de l'**appareil circulatoire** et les **tumeurs** sont à l'origine de plus de la moitié des décès féminins (54,2 %) et masculins (59,8 %).

Les maladies de l'**appareil circulatoire** représentent la première cause de décès féminins (33,6 %) devant les tumeurs (20,6 %). Situation inverse concernant les hommes pour qui les **tumeurs** sont la première cause de mortalité (34,1 %) devant les maladies de l'appareil

circulatoire (25,7 %). Les **causes externes** de mortalité (comprenant les suicides et les accidents) viennent ensuite pour les hommes (8,0 %) comme pour les femmes (12,4 %).

Le taux de mortalité par **suicide** dans l'aire de Bresles est de 25,7 pour 100 000 habitants, soit plus qu'aux niveaux départemental (20,6), régional (18,0) et national (23,1).

Le taux de mortalité par **accident de la circulation** est également supérieur aux autres entités géographiques de référence (24,2 décès pour 100 000 habitants contre 14,7 dans l'Oise, 14,3 en Picardie et 10,8 en France métropolitaine).

Le taux de **séjours hospitaliers** en 2004-2005 dans l'aire est de 293,4 pour 1 000 habitants, soit un nombre moyen de 14 836 séjours par an. Ce taux est plus faible que dans l'Oise (299,9 ‰) et qu'en Picardie (289,3 ‰).

Le nombre moyen d'**admissions annuelles en affections de longue durée** (ALD) dans l'aire entre 2004 et 2005 est de 799, dont 54,0 % concernent des hommes.

Les tumeurs et le diabète sont les deux principales pathologies donnant lieu à une admission en ALD. À elles deux, elles comptabilisent 41,2 % des nouvelles admissions.

Le **diabète** fait partie des maladies qui induisent d'autres affections telles que les maladies cardiovasculaires, neurologiques, ophtalmologiques et/ou rénales. Une étude met en évidence une non prise en charge en ALD d'environ un cas sur quatre.

Le taux d'admissions en ALD pour diabète compliqué est de 377,7 pour 100 000 habitants dans l'aire, ce qui est supérieur à ceux de l'Oise (308,2), de la Picardie (311,4) et de la France métropolitaine (266,5).

	Femmes			Hommes		
	Nombre annuel de nouvelles admissions en ALD	Poids des nouvelles admissions (en %)	Classement Femmes	Nombre annuel de nouvelles admissions en ALD	Poids des nouvelles admissions (en %)	Classement Hommes
Tumeurs malignes	74	20,1	1	115	26,6	1
Diabète	69	18,8	2	72	16,7	2
Hypertension artérielle sévère	58	15,8	3	45	10,4	3
Pathologies cardiaques graves	26	7,0	4	40	9,3	4
Affections psychiatriques de longue durée	22	5,9	5	25	5,7	6
Maladie d'Alzheimer et autres démences	20	5,5	6	12	2,9	9
Maladie coronaire	16	4,3	7	36	8,3	5
Forme grave des affections neurologiques	12	3,3	8	6	1,5	12
Accident vasculaire cérébral	12	3,2	9	7	1,5	11
Artériopathies chroniques graves	10	2,7	10	23	5,3	7
Insuffisance respiratoire chronique grave	8	2,2	11	14	3,3	8
Maladies chroniques actives du foie et cirroses	2	0,5	18	8	1,8	10
Autres causes de nouvelles admissions	40	10,8	-	29	6,8	-
<b>Total</b>	<b>367</b>	<b>100</b>		<b>432</b>	<b>100</b>	

Principales causes de nouvelles admissions en ALD dans l'aire en nombre et en pourcentage de l'ensemble, par sexe, en 2004-2005

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee, OR2S

# → Maladies de l'appareil circulatoire

## Une mortalité cardiovasculaire plus élevée dans l'aire

Les **maladies de l'appareil circulatoire** comprennent l'hypertension artérielle sévère (HTA), les pathologies cardiaques graves, les cardiopathies ischémiques, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) et l'artériopathie chronique. En 2004-2005, les nouvelles admissions en ALD pour maladies de l'appareil circulatoire dans l'aire de Bresles sont au nombre de 272 en moyenne par an (151 hommes et 121 femmes), soit un taux de 688,5 pour 100 000 habitants. Ce taux est supérieur à ceux de l'Oise (638,7), de la Picardie (602,0) et de la France métropolitaine (586,1).

Le taux de séjours hospitaliers de l'aire pour ces pathologies est de 27,0 pour 1 000 en 2004-2005 (soit 1 100 séjours en moyenne par an), ce qui est proche des moyennes de l'Oise (27,3 ‰) et de la Picardie (27,8 ‰).

Le taux de mortalité pour les maladies de l'appareil circulatoire est de 328,7 pour 100 000 habitants, ce qui est supérieur aux taux du département (297,8), de la région (314,2) et de la métropole (271,8).

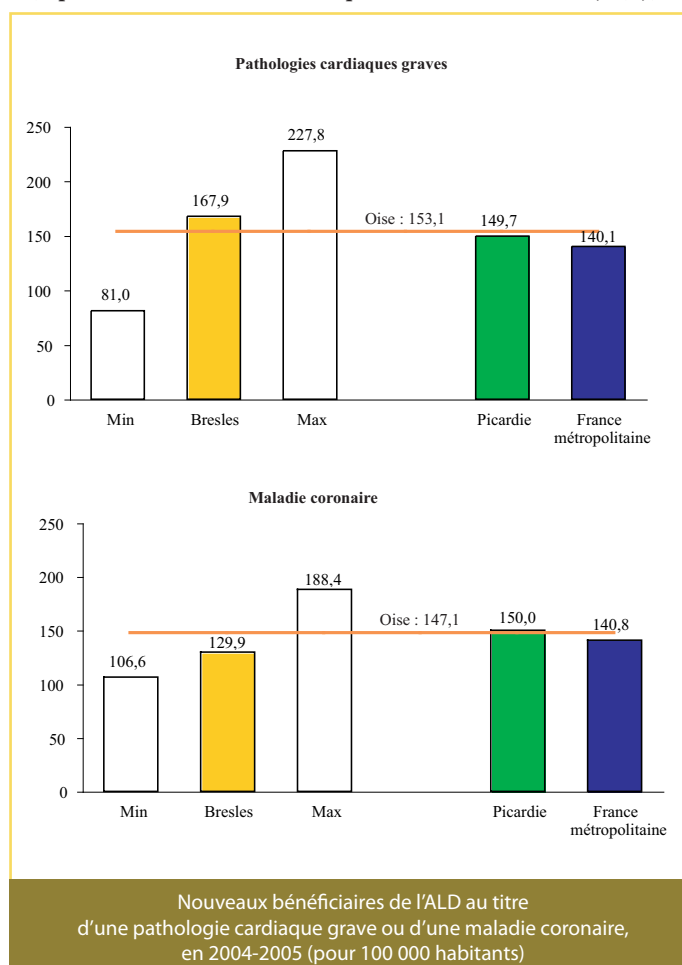
En 2004-2005, 216 séjours hospitaliers d'habitants de l'aire par an ont eu pour cause une **cardiopathie ischémique**, soit un taux de 5,2 pour 1 000 habitants (contre 6,0 ‰ dans l'Oise et 6,1 ‰ en Picardie).

Le taux de mortalité pour cette pathologie est de 83,7 décès pour 100 000 habitants. Il est inférieur au taux de la région (86,6) mais supérieur à ceux du département (82,5) et de la métropole (74,6).

Le taux d'admissions en ALD pour **accident vasculaire cérébral** (AVC) est inférieur à ceux des entités géographiques de référence : 48,4 pour 100 000 habitants dans l'aire contre 57,4 dans l'Oise, 56,1 en Picardie et 60,5 pour la France métropolitaine. Entre 2004 et 2005, ce sont 15 nouvelles admissions en moyenne par an pour cette pathologie qui sont recensées dans l'aire (7 hommes et 12 femmes).

Le taux de séjours hospitaliers dans l'aire pour AVC est là encore inférieur aux autres entités géographiques de référence (2,5 pour 1 000 contre 3,3 ‰ dans l'Oise et 2,8 ‰ en Picardie) et représente 97 séjours hospitaliers d'habitants de l'aire par an en moyenne (46 hommes et 51 femmes)

Entre 2000 et 2004, 27 décès annuels en moyenne d'habitants de l'aire étaient dus à un AVC, soit un taux de mortalité de 78,0 pour 100 000. Ce taux est supérieur à ceux de l'Oise (67,5), de la Picardie (69,6) et de la France métropolitaine (63,4).



Le taux d'admissions en ALD pour **pathologies cardiaques graves** de l'aire de Bresles (167,9 pour 100 000) est supérieur à ceux de l'Oise (153,1), de la Picardie (149,7) et de la France métropolitaine (140,1).

En 2004-2005, cela représente 66 admissions en moyenne par an pour cette pathologie dans l'aire (26 femmes et 40 hommes).

Concernant la **maladie coronaire**, le taux d'admissions en ALD pour cette pathologie est de 129,9 pour 100 000 habitants. Il est inférieur à ceux de l'Oise (147,1), de la Picardie (150,0) et de la France métropolitaine (140,8).

Le nombre de nouvelles admissions en ALD pour maladie coronaire est de 52 par an en moyenne dans l'aire (16 femmes et 36 hommes).

Le taux d'admissions en ALD pour **hypertension artérielle sévère** est plus élevé dans l'aire que dans les zones de référence (258,9 pour 100 000 dans l'aire contre 203,9 dans l'Oise, 164,4 en Picardie et 170,2 en France métropolitaine).

On compte 103 admissions en ALD pour HTA en moyenne par an dans l'aire, dont 58 femmes et 45 hommes.

Le nombre de nouveaux bénéficiaires de cette ALD est inférieur à la morbidité réelle car cette pathologie est souvent ignorée, ou non déclarée si le patient bénéficie déjà d'une exonération du ticket modérateur pour une autre affection de longue durée.



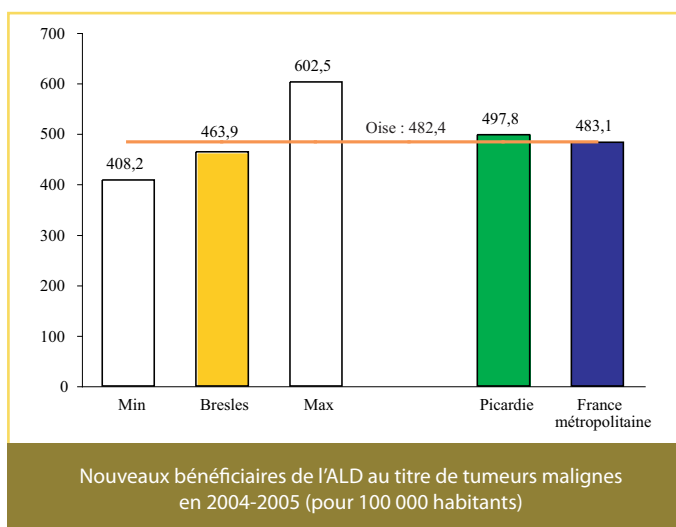
# → Cancers et tumeurs

Des indicateurs plus faibles dans l'aire que dans les zones de référence concernant les cancers du sein et du côlon-rectum

Le taux d'admissions en ALD pour **tumeurs malignes** dans l'aire de Bresles est de 463,9 pour 100 000 habitants en 2004-2005. Ce taux est plus faible que ceux de l'Oise (482,4), de la Picardie (497,8) et de la France métropolitaine (483,1). Les tumeurs représentent 189 nouvelles admissions en ALD en moyenne par an dans l'aire (115 hommes et 74 femmes).

En 2004-2005, 1 179 séjours hospitaliers d'habitants de l'aire en moyenne par an ont été enregistrés pour l'ensemble des tumeurs, soit un taux de 27,6 pour 1 000 habitants. Ce taux est proche de la région (26,9 ‰) et supérieur au département (24,3 ‰).

Le taux de mortalité pour l'ensemble des tumeurs est de 270,5 décès pour 100 000 habitants dans l'aire. Il est proche de celui de l'Oise (269,0), inférieur à celui de la Picardie (277,0) et supérieur à celui de la France métropolitaine (248,8).

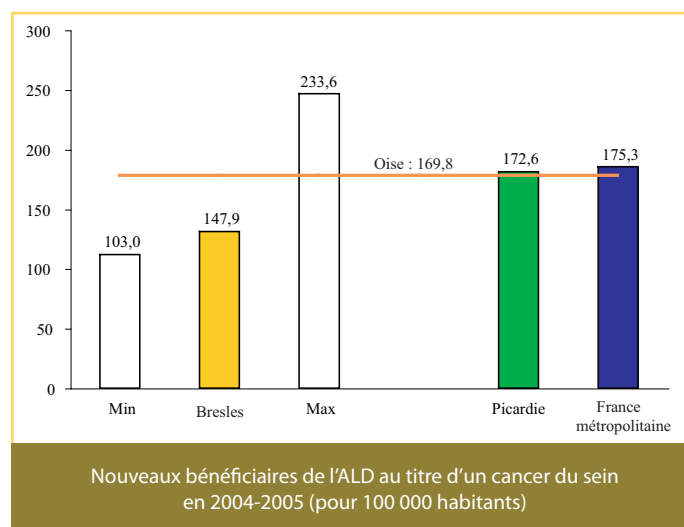


Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee, OR2S

Le taux d'admissions en ALD des hommes pour **cancer de la prostate** dans l'aire de Bresles est inférieur à ceux des autres entités de référence (185,3 pour 100 000 habitants contre 203,9 dans l'Oise, 209,5 en Picardie et 198,0 en France métropolitaine). Après 65 ans, le taux est également plus faible dans l'aire : 856,1 pour 100 000 contre 963,1 dans le département, 969,5 dans la région et 915,3 en métropole. En 2004-2005, on compte 33 admissions en ALD en moyenne par an pour cancer de la prostate dans l'aire, dont 24 hommes de 65 ans et plus.

Le taux de séjours hospitaliers pour cette pathologie est supérieur aux entités de référence (4,7 pour 1 000 dans l'aire contre 3,9 ‰ dans le département et la région). Ceci représente 75 séjours hospitaliers en moyenne par an dans l'aire en 2004-2005.

Le taux de mortalité pour ce cancer est plus élevé dans l'aire (56,1 décès pour 100 000 habitants) que dans l'Oise (50,2), qu'en Picardie (53,8) et qu'en France métropolitaine (45,1).



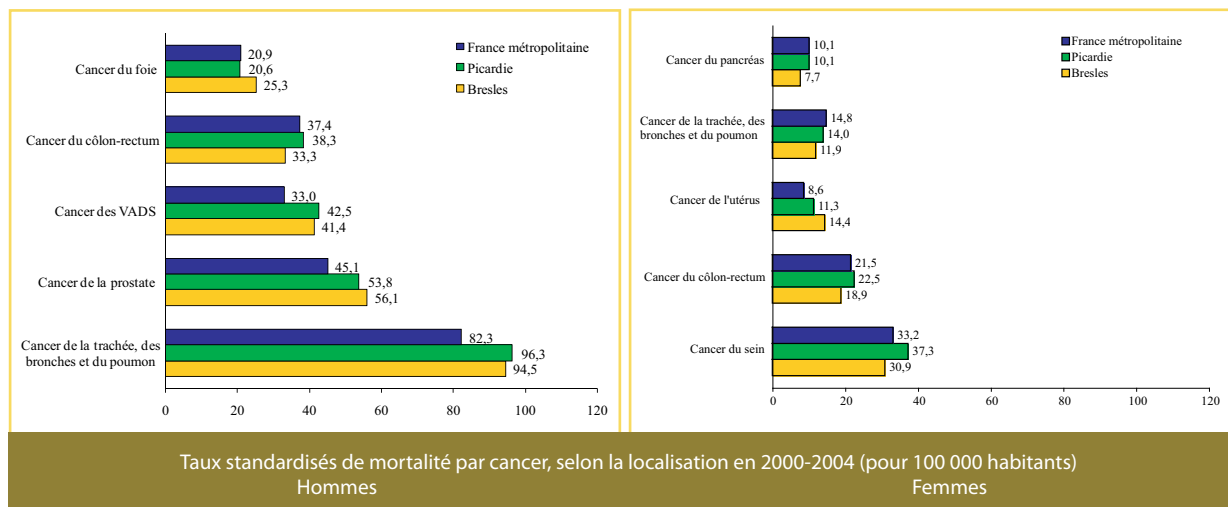
Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee, OR2S

Le taux d'admissions des femmes en ALD pour **cancer du sein** dans l'aire de Bresles est de 147,9 pour 100 000 habitantes (soit 32 admissions de femmes en moyenne par an dont 22 de moins de 65 ans). Ce taux est sensiblement inférieur à ceux de l'Oise (169,8), de la Picardie (172,6) et de la France métropolitaine (175,3).

En 2004-2005, on comptabilise 89 hospitalisations par an en moyenne ayant comme diagnostic un cancer du sein pour les habitantes de l'aire. Cela représente un taux de 4,0 séjours hospitaliers pour 1 000 contre 4,9 ‰ dans l'Oise et 4,4 ‰ en Picardie.

Le taux de mortalité pour ce cancer est de 30,9 décès pour 100 000 habitantes, ce qui est plus faible que dans le département (36,6), la région (37,3) et le pays (33,2).

# → Cancers et tumeurs



Sources : Inserm CépiDc, Insee, OR2S

En 2004-2005, 12 habitants de l'aire ont été admis en moyenne par an en ALD pour **cancer du côlon-rectum** (7 hommes et 5 femmes), soit un taux d'admissions de 31,8 pour 100 000. Ce taux est plus faible que ceux de l'Oise (45,8), de la Picardie (46,8) et de la France métropolitaine (48,4).

Le taux de séjours hospitaliers est proche du département et la région : 2,5 séjours pour 1 000 habitants contre 2,5 ‰ pour l'Oise et 2,3 ‰ pour la Picardie.

La mortalité est elle aussi plus faible dans l'aire pour ce cancer : 25,1 décès pour 100 000 habitants contre 26,1 dans l'Oise, 28,9 en Picardie et 27,8 en France métropolitaine.

En 2004-2005, 72 habitants de l'aire par an en moyenne (59 hommes et 13 femmes) ont été hospitalisés pour un **cancer des voies aérodigestives supérieures** (VADS), soit un taux de 1,6 séjours pour 1 000 habitants. Ce taux est équivalent à ceux de l'Oise (1,5 ‰) et de la Picardie (1,5 ‰).

La mortalité pour ce cancer est proche de celle du département (20,6 pour 100 000 habitants de l'aire et 20,3 pour le département), inférieure à celle de la région (22,2) et supérieure à celle de la France métropolitaine (17,3).

Le taux de séjours pour **cancer de la trachée, des bronches et du poumon** (3,3 pour 1 000) est proche des indicateurs picard (3,3 ‰) et isarien (2,8 ‰). Ceci représente 142 séjours hospitaliers d'habitants de l'aire par an en moyenne (121 hommes et 21 femmes).

La mortalité pour cette pathologie dans l'aire est proche des niveaux régional et départemental (50,3 pour 100 000 habitants pour l'aire de Bresles, 50,0 pour la Picardie et 49,0 dans l'Oise) et supérieure au niveau national (44,0).

# → Asthme

En 2006, 3 613 assurés du régime général ont **reçu un traitement contre l'asthme\*** (1 898 femmes et 1 715 hommes), quelle que soit la sévérité de l'asthme, soit **10,4 % des assurés** de l'aire de Bresles. Ce taux est proche de ceux de l'Oise (9,5 %) et de la Picardie (10,3 %). Les taux féminins et masculins sont équivalents dans l'aire : 10,7 % des femmes et 10,2 % des hommes.

Les 0-12 ans sont 13,2 % à avoir reçu un traitement pour cette pathologie dans l'aire de Bresles, soit 890 jeunes en 2006. Ce taux est supérieur aux taux départemental (11,5 %) et régional (12,0 %). Les filles de l'aire sont moins concernées que les garçons : 12,1 % des filles (9,7 % dans l'Oise et 10,1 % en Picardie) contre 14,2 % des garçons (13,3 % et 13,9 %).

\* Certains médicaments pris en compte peuvent aussi avoir été prescrits pour des bronchites chroniques, surtout chez les personnes âgées.

# → Maladies du système nerveux et affections psychiatriques

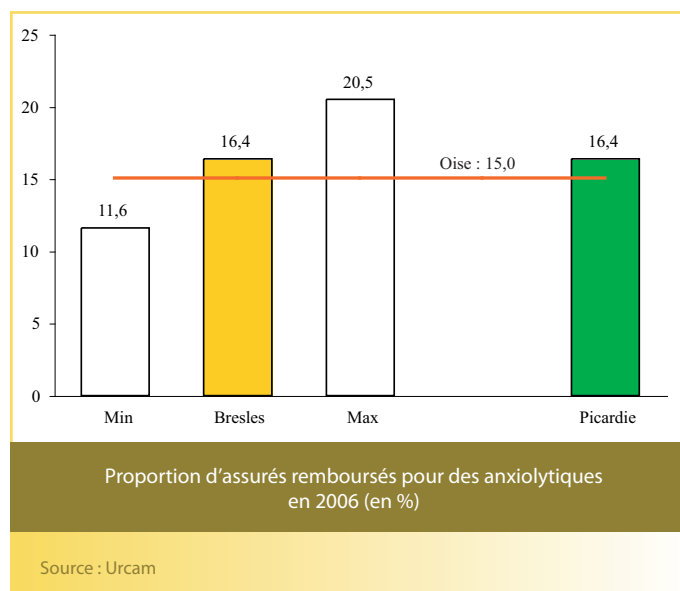
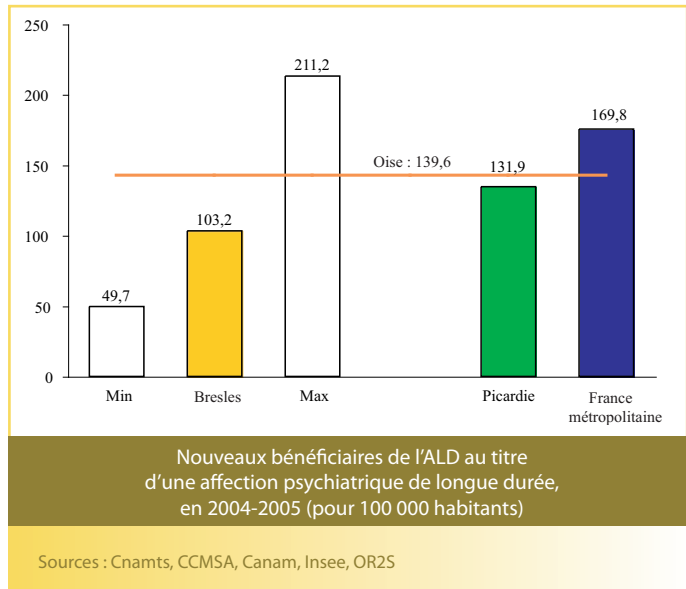
Autant d'anxiolytiques remboursés dans l'aire qu'en Picardie mais davantage que dans l'Oise

En 2004-2005, 47 habitants de l'aire de Bresles ont été admis en ALD pour **affections psychiatriques de longue durée** en moyenne par an (25 hommes et 22 femmes), soit un taux d'admissions de 103,2 pour 100 000 habitants. Ce taux est inférieur à ceux de l'Oise (139,6), de la Picardie (131,9) et de la France métropolitaine (169,8).

Le taux de séjours hospitaliers pour ces pathologies est également plus faible dans l'aire : 5,1 pour 1 000 habitants contre 10,4 ‰ pour l'Oise et 7,5 ‰ pour la Picardie. Annuellement, ce sont 221 séjours recensés dans l'aire (118 femmes et 103 hommes).

L'aire de Bresles a enregistré, en 2004-2005, 32 nouvelles admissions en ALD en moyenne par an pour **maladie d'Alzheimer** et autres démences (12 hommes et 20 femmes), soit un taux d'admissions de 91,9 pour 100 000 habitants. Ce taux est proche des références isarienne (91,7) et picarde (89,5) mais supérieur à la moyenne française (82,6).

En 2006, 75 personnes de l'aire de 70 ans et plus du régime général ont été remboursés pour un **traitement anti-Alzheimer** (55 femmes et 20 hommes). Cela représente 2,4 % des assurés de l'aire de 70 ans et plus du régime général contre 2,6 % dans l'Oise et 2,8 % en Picardie. Les femmes sont davantage traitées avec ces médicaments que les hommes : 2,8 % des femmes de l'aire (2,9 % des Isariennes et 3,2 % des Picardes) contre 1,7 % des hommes (2,0 % des Isariens et 2,1 % des Picards).



En 2006, 7 572 assurés de la zone de Bresles ont été **remboursés au moins une fois pour un psychotrope**, soit 23,7 % des assurés (29,0 % des assurées femmes contre 18,1 % des assurés hommes). Cette part est moins importante que celle observée en Picardie (24,1 %) mais supérieure à celle de l'Oise (22,1 %).

Les **anxiolytiques** sont la classe de médicaments psychotropes la plus remboursée. En 2006, 5 327 assurés de l'aire de Bresles ont été remboursés pour un anxiolytique, soit 16,4 % des assurés (20,6 % des femmes et 11,9 % des hommes). Ce taux est équivalent à celui de la Picardie (16,4%) et supérieur à celui de l'Oise (15,0 %).

Les **antidépresseurs** ont été remboursés en 2006 à 2 401 assurés de Bresles, soit 7,5 % des assurés (10,0 % des femmes et 4,7 % des hommes) contre 7,7 % des assurés de l'Oise et 8,3 % de ceux de Picardie.

Pour les **neuroleptiques**, la proportion de personnes remboursées au moins une fois est de 1,6 % dans l'aire (491 personnes) contre 1,5 % dans le département et 1,6 % dans la région.

Les consommations de **normothymiques** (traitement de la psychose maniaco-dépressive), de **substitution aux opiacés** (Subutex® et méthadone) et de **traitement de la dépendance à l'alcool** concernent moins de 1 % des assurés de l'aire : respectivement 0,2 % (63 personnes), 0,1 % (49 personnes) et 0,4 % (152 personnes).

*Ces chiffres de consommation de médicaments sont liés à la fréquence de la maladie correspondante dans la population, à la tendance des personnes à consulter et à la couverture médicale. Ils dépendent aussi de la façon dont les médecins prennent en charge certaines pathologies où la prescription de médicaments n'est qu'une des possibilités (anxiété notamment).*



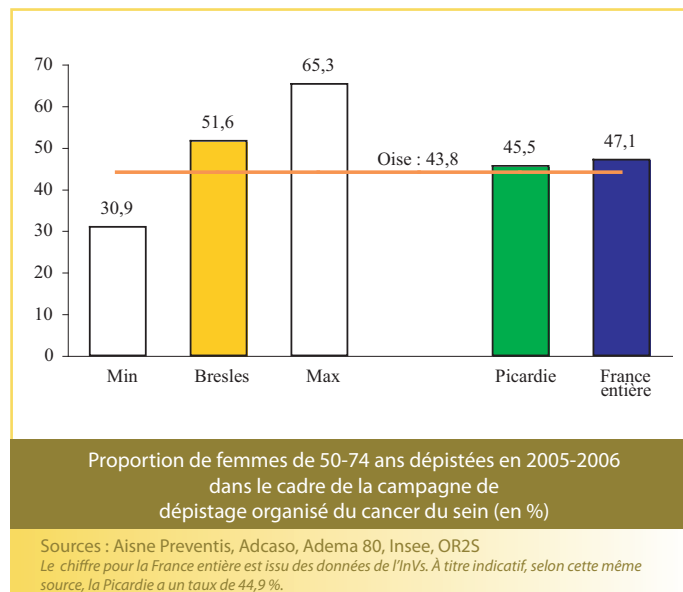
# → Prévention

## Un taux de dépistage organisé du cancer du sein supérieur dans l'aire aux entités géographiques de référence

Durant la campagne de dépistage organisé du **cancer du sein** de 2005-2006, 2 951 mammographies ont été réalisées pour des assurées de l'aire de Bresles.

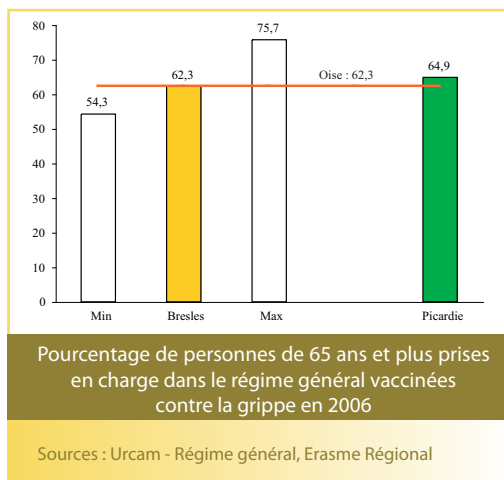
Le pourcentage de femmes entre 50 et 74 ans dépistées est de 51,6 %, soit une proportion supérieure à celles de l'Oise (43,8 %), de la Picardie (45,5 %) et de la France entière (47,1 %).

Le pourcentage de frottis réalisés auprès des femmes de 25-64 ans est de 23,5 % dans l'aire (2 245 frottis réalisés en 2006). Cette part est supérieure à celle constatée dans la région (20,8 %) mais reste légèrement plus faible que celle de l'Oise (24,2 %).



Le pourcentage de femmes ayant accouché entre 2000 et 2003 et ayant eu **moins de 7 consultations prénatales** est de 10,3 % dans l'aire de Bresles, soit un niveau proche du département (10,7 %) et plus bas que la région (15,7 %).

Le pourcentage de naissances **prématurées** est plus faible dans l'aire que dans l'Oise et qu'en Picardie : 4,8 % dans l'aire contre respectivement 5,3 % et 5,6 %.



En 2006, 62,3 % des personnes de 65 ans et plus de l'aire de Bresles ont été **vaccinées contre la grippe**. Ce pourcentage est équivalent à celui de l'Oise (62,3 %) mais inférieur à celui de la Picardie (64,9 %).

Les femmes sont légèrement moins vaccinées que les hommes (61,9 % des femmes de 65 ans et plus contre 63,0 % des hommes).

Les personnes en ALD de moins de 65 ans sont 48,1 % à être vaccinées contre la grippe dans l'aire en 2006 contre 41,1 % dans l'Oise et 46,7 % en Picardie.

Les femmes sont ici plus nombreuses à se faire vacciner : 51,1 % des femmes contre 46,1 % des hommes.

En 2004, 91,0 % des enfants de 2 ans de l'aire de Bresles ont été vaccinés contre **la rougeole, les oreillons et la rubéole**, ce qui est proche du taux départemental (91,3 %) et légèrement supérieur au taux régional (89,2 %).

Le vaccin contre **la diphtérie, le tétanos, la coqueluche et la poliomyélite** a un taux de couverture vaccinale inférieur aux niveaux départemental et régional (90,3 % des enfants de plus de 2 ans dans l'aire contre 91,7 % dans l'Oise et 91,3 % en Picardie).

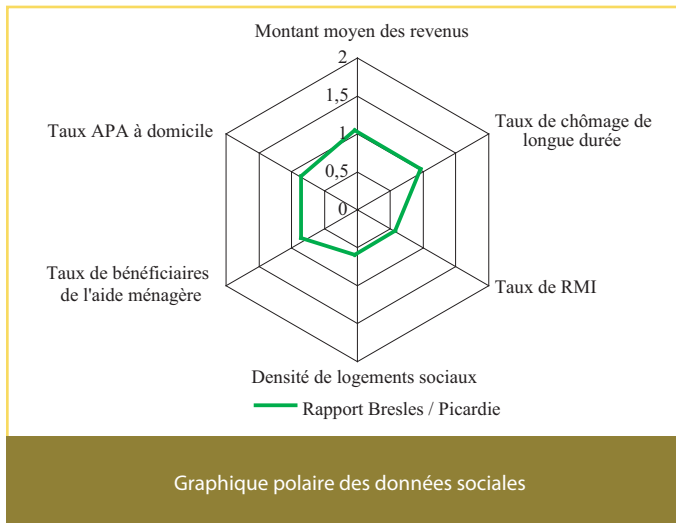
Le taux de vaccination passe à 83,7 % des enfants de 2 ans dans l'aire pour le **BCG**, ce qui est inférieur aux taux de l'Oise (87,4 %) et de la Picardie (84,6 %).

Le taux de vaccination contre **l'hépatite B** est également plus faible dans l'aire (48,1 % des enfants de 2 ans) que dans le département (51,5 %) et la région (52,7 %).

Plus d'un tiers des enfants de 12 ans de l'aire de Bresles (34,4 %) a **consulté un dentiste, un stomatologue et/ou un chirurgien dentiste** entre le 1<sup>er</sup> août 2005 et le 31 juillet 2007, ce qui est supérieur à l'Oise (33,7 %) mais moins élevé qu'en Picardie (36,9 %).

Ils sont 27,1 % à avoir subi une intervention (24,7 % dans l'Oise et 27,4 % en Picardie) : 125 enfants ont reçu des soins conservateurs (obturation, détartrage, attelle métallique, scellement prophylactique), 76 des soins chirurgicaux et 109 des soins d'orthodontie.

# → Graphiques polaires



Sources : DGI, ANPE-DRTEFP, Caf, MSA, Insee, Conseils généraux 02, 60 et 80, OR2S

En termes de revenu, l'aire de Bresles se situe dans la moyenne picarde.

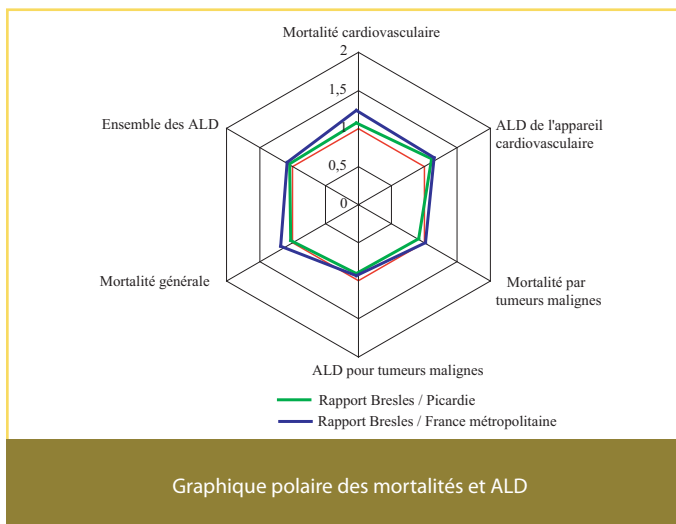
Le taux de chômage de longue durée de l'aire est également équivalent à celui observé au niveau régional.

La densité de logements sociaux et la part d'allocataires du RMI sont en revanche plus faibles qu'en Picardie (rapports de 0,6).

De même, l'aire de Bresles compte relativement moins de bénéficiaires de l'aide ménagère et de l'APA à domicile que la région (rapports de 0,8).

*La morbidité est décrite par la prise en charge en affection de longue durée (ALD). Cette prise en charge est sollicitée par le médecin et le patient auprès du médecin conseil afin de bénéficier d'un remboursement à 100 % pour les soins en rapport avec la pathologie.*

*La mortalité est mise ici en relation avec les ALD.*



Sources : Inserm CépiDc, Cnamts, MSA, RSI, Insee, OR2S

Si les niveaux de mortalité et d'admissions en ALD toutes pathologies confondues sont assez proches de ceux de la Picardie, l'aire de Bresles présente par contre des indicateurs plus élevés que ceux de la France métropolitaine concernant la mortalité générale (rapport de 1,1) ainsi que pour la mortalité et les admissions en ALD relatives aux pathologies cardiovasculaires (rapports de 1,3 et 1,2).

## Aide à la lecture

Ces graphiques polaires ont pour but de résumer les disparités de l'aire par la mise en évidence d'indicateurs dans les domaines du social, de la morbidité et de la mortalité, ainsi que dans le domaine de la prévention.

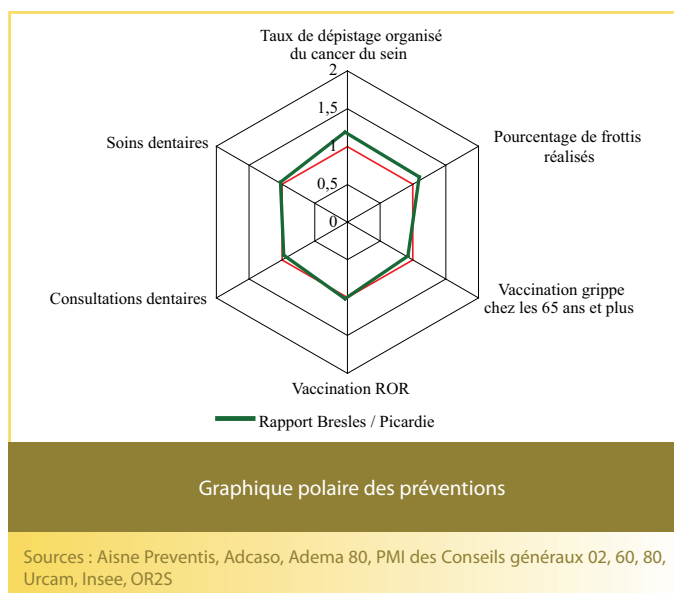
Chaque graphique intègre six indicateurs. Chaque indicateur est le rapport entre le taux de l'aire étudiée et celui de la région, noté par un trait vert. Le trait bleu correspond au rapport entre le taux de l'aire et celui de la France métropolitaine.

Ainsi, lorsque le rapport est supérieur à 1, le taux décrit dans l'aire est supérieur à celui de la région ou du pays. S'il est inférieur à 1, il est plus faible dans l'aire que dans la région ou le pays.

En termes de prévention, l'aire a un taux de dépistage organisé des cancers du sein et un pourcentage de frottis réalisés plus élevés qu'en région (rapports de 1,1).

Par ailleurs, le taux de vaccination ROR chez les enfants de 2 ans et la vaccination anti-grippale chez les 65 ans et plus sont assez proches du taux régional (rapports de 1,0).

De même, les enfants de 12 ans de l'aire ont relativement moins recours aux consultations dentaires (rapport de 0,9), même si les soins sont à un niveau équivalent à la Picardie (rapport de 1,0).



## → Analyse et spécificité de l'aire

### Spécificités de l'aire

La population de l'aire de Bresles compte moins de bénéficiaires du RMI et de la CMU que dans l'Oise, la Picardie et la France métropolitaine.

Cette population a une espérance de vie féminine supérieure à celles de l'Oise et de la Picardie, mais inférieure à la France métropolitaine. L'espérance de vie masculine est inférieure dans l'aire aux trois entités de référence.

On note moins d'admissions en ALD et une mortalité plus faible dans l'aire que dans les entités géographiques de référence concernant les cancers du sein et du côlon-rectum. Le cancer de la prostate a quant à lui une mortalité plus élevée.

En termes de prévention, on remarque un bon suivi des campagnes de dépistages et de vaccination, ainsi qu'un bon accès aux soins dentaires, et ce malgré une faible densité médicale et l'absence de spécialiste dans l'aire.

### Définition des aires Urcam

Afin de déterminer les aires Urcam, il était nécessaire, dans un premier temps, de comparer les profils de recours sanitaire de la population de chaque canton picard (analyse en composantes principales) et, dans un second temps, de déterminer des aires de santé ayant une population avec des profils comparables (classification ascendante hiérarchique).

Trois sources de données ont été utilisées : les données fournies par le CépiDc de l'Inserm concernant les décès survenus dans les établissements de santé ; les données de l'état civil pour les naissances ; les données fournies par l'Urcam de Picardie concernant les consommations de santé (consultations de généralistes et de spécialistes, dépenses de pharmacie).

# → Ce qu'il faut retenir...

L'aire de Bresles compte 799 nouveaux bénéficiaires d'une exonération du ticket modérateur au titre d'une affection de longue durée (ALD) par an en moyenne entre 2004 et 2005. Cela représente un taux de 1 970,2 nouveaux bénéficiaires pour 100 000 habitants. Ce taux est légèrement supérieur à ceux observés dans l'Oise (1 957,7), en Picardie (1 946,5) et en France métropolitaine (1 877,1).

L'espérance de vie à la naissance est de 73,8 ans pour les hommes et de 82,2 ans pour les femmes.

## Mortalité générale

Entre 2000 et 2004, on recense en moyenne 381 décès annuels dans l'aire, soit un taux de mortalité générale de 1 044,6 décès pour 100 000 habitants. Ce taux est supérieur aux taux calculés sur la même période dans l'Oise (1 014,9) et en France métropolitaine (991,3) mais reste inférieur à la Picardie (1 052,7).

## Maladies de l'appareil circulatoire

Les maladies de l'appareil circulatoire ont entraîné des admissions en ALD plus importantes dans l'aire que dans les autres entités de référence (688,5 décès pour 100 000 habitants contre 638,7 dans l'Oise, 602,0 en Picardie et 586,1 en France métropolitaine).

La mortalité liée à ces pathologies est également plus importante dans l'aire de Bresles : 328,7 pour 100 000 en 2000-2004 contre 297,8 dans l'Oise, 314,2 en Picardie et 271,8 en France métropolitaine.

## Cancers

La mortalité par tumeurs malignes dans l'aire est proche de celle de l'Oise (respectivement 270,5 décès pour 100 000 habitants et 269,0 pour l'Oise), inférieure à la Picardie (277,0) mais supérieure à la France métropolitaine (248,8).

Concernant le cancer de la prostate, le taux de mortalité est plus élevé dans l'aire (56,1 décès pour 100 000 habitants que dans l'Oise (50,2), qu'en Picardie (53,8) et qu'en France métropolitaine (45,1) tandis que le taux d'admissions en ALD y est plus faible (respectivement 185,3 contre 203,9, 209, 5 et 198,0).

Inversement, le cancer du sein présente un taux de mortalité et un taux d'admissions en ALD plus faibles dans l'aire (30,9 décès pour 100 000 habitants et 147,9 admissions en ALD pour 100 000) que dans le département (respectivement 36,6 et 169,8), la région (37,3 et 172,6) et le pays (33,2 et 175,3).

## Maladies du système nerveux et affections psychiatriques

Les affections psychiatriques de longue durée ont entraîné moins d'admissions en ALD dans l'aire de Bresles (103,2 pour 100 000 habitants en 2004-2005) que dans l'Oise (139,6), qu'en Picardie (134,9) et qu'en France métropolitaine (169,8).

L'aire a enregistré en 2004-2005 un taux d'admissions en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences proche de ceux du département et de la région mais supérieur à la moyenne nationale (respectivement 91,9 contre 91,7, 89,5 et 82,6).

## Prévention

**Dépistages** : la campagne de dépistage organisé du cancer du sein présente un taux de 51,6 % de femmes de 50 à 74 ans dépistées, ce qui est supérieur à ceux de l'Oise (43,8 %), de la Picardie (45,5 %) et de la France entière (47,1 %).

**Périnatalité** : le pourcentage de femmes ayant accouché en ayant bénéficié de moins de 7 consultations prénatales est plus faible que celui de la région (10,3 % contre 15,7 %).

**Vaccination** : les taux de vaccinations anti-grippales (chez les 65 ans et plus ou chez les personnes en ALD) sont assez proches de ceux du département et de la région. Les vaccinations des enfants de 2 ans (ROR, DTCP, BCG et hépatite B) présentent des taux de couvertures inférieures à ceux des autres entités de référence.

**Actes dentaires** : les indicateurs de l'aire de Bresles concernant les actes et les consultations dentaires sont relativement proches de ceux observés à l'échelle régionale.

Remerciements à la Drass de Picardie,  
et plus particulièrement à M. Henri Vivier,  
aux services des Conseils généraux, à la DRTEFP,  
à la DGI et aux CAF

Ce document a été imprimé à 200 exemplaires en janvier 2009  
Il a été rédigé et mis en page par Hubert Leroi, Anne Ducamp, Alexandra Fourquier,  
Olav Favier, Fabien Lhenry, Alain Trugeon (OR2S),  
Olivier Zielinski, Jeannine Tison (Urcam),  
et Danielle Fontaine (DRSM).